

Fondamentaux et actualités des contrats informatiques On-Premise et SaaS

Les clés pour diminuer les risques de litige

PROGRAMME / 2 jours

1 L'essentiel du droit des logiciels et des bases de données

Les dispositions du Code de la PI
Les dépôts de logiciels
La séquestration et l'accès au code source : comment l'intégrer au contrat ?
Le droit des bases de données :
• le titulaire des droits
• la démarche de constatation de l'extraction illicite

2 Le statut des logiciels libres

Définition et caractéristiques d'un logiciel libre
Étude de cas : les licences GNU : quels sont les avantages et les inconvénients ?
Les familles de licences contaminantes ou non, la compatibilité des licences et les projets commerciaux

3 Logiciels et Cloud Computing

Le logiciel et les différentes formes de diffusion du Cloud : SaaS, IaaS, PaaS
Le contrat de cloud Computing et ses clauses particulières
Étude de cas : analyse de contrats cloud

4 Réaliser et utiliser le logiciel

Les différentes étapes et le contrat
La propriété intellectuelle
Les clauses de responsabilité et de garantie

5 Fourniture d'un système d'information complexe

L'intégration de progiciels tiers et de logiciels libres
Prestations annexes

6 Contrefaçon et malfaçon du logiciel : bien gérer les contentieux

Les malfaçons :
• la sanction du manque de conseil
• l'appréciation des obligations de moyen de résultat
• l'expertise judiciaire en informatique
• l'évaluation des dommages et intérêts dus par un professionnel défaillant
Les contrefaçons :
• constater la contrefaçon
• la jurisprudence en matière de logiciels et en matière d'extraction illicite de base de données

7 Le contrat d'infogérance

Les spécificités de ce contrat et les phases de sa "vie"
Anticiper la fin du contrat
Les responsabilités de l'infogérant, de l'intégrateur et du client
La négociation des engagements de service, les obligations de résultat, les pénalités et limitations de responsabilité
Étude de cas : analyse des clauses d'un contrat d'infogérance

OBJECTIFS

- Comprendre le droit des logiciels et des bases de données
- Savoir négocier et rédiger un contrat informatique
- Identifier les clauses spécifiques aux contrats informatiques
- Sécuriser ses contrats sur le plan juridique

FORMATEUR(S)

Olivier ITEANU, Avocat - SELARL ITEANU
Raoul FUENTES, Avocat - SELARL ITEANU

PUBLIC

- Responsable ou collaborateur d'un service juridique
- Chef de projets informatiques
- Directeur des systèmes d'information
- Data officers

DURÉE :	2 jours
SESSIONS	09-10 avril 19-20 juin 26-27 septembre 21-22 novembre
TARIF :	1550 € HT
CODE :	60113

Contrats informatiques SaaS et Open Source

Pratique des contrats informatiques

PROGRAMME / 1 jour

1 La protection du logiciel par la propriété intellectuelle

La définition du logiciel :
• les éléments protégeables
• la condition d'originalité
• la traçabilité

Le titulaire de droits :
• les principes
• les œuvres de commande
• le logiciel développé par un salarié

Les droits patrimoniaux
Les différents types de contrat :
• les contrats de cession
• les contrats de développement
• les contrats de licence
• les contrats de maintenance

2 Le Contrat SaaS

Les acteurs
L'objectif du SaaS
Les clauses essentielles :
• préambule et définitions
• périmètre des services et bénéficiaires
• conformité et recette
• responsabilité
• la propriété intellectuelle

• convention de services (service level agreement)
• pénalités
• clause données personnelles
• langue du contrat et tribunal compétent
Le SaaS et les données

3 L'Open Source

Les 4 libertés fondamentales :
• exécuter
• étudier et modifier
• distribuer
• redistribuer
Les typologies de licences et leurs philosophie :
• copyleft et sans copyleft
• l'absence de garantie
• les impacts
La gestion contractuelle :
• exploiter des logiciels sous licence libre
• distribuer des logiciels sous licence libre
Étude de cas
L'identification des clauses favorables au client et celles favorables au fournisseur dans un contrat SaaS par l'analyse d'un contrat piégé
L'analyse d'un contrat de tierce-maintenance applicative de logiciel libre

OBJECTIFS

- Disposer d'outils juridiques pour améliorer la rédaction des contrats informatiques SaaS
- Optimiser sa pratique rédactionnelle des contrats SaaS
- Maîtriser les principes liés à la protection des logiciels par le droit d'auteur et les prérogatives associées de l'auteur
- Maîtriser les principes fondamentaux du logiciel libre
- Maîtriser les différents niveaux de copyleft, les enjeux liés à la contamination et à la compatibilité des licences (inférieure, supérieure, de multilicensing)

FORMATEUR(S)

Marie SOULEZ, Avocat, Directrice du département Propriété Intellectuelle Contentieux - Cabinet LEXING ALAIN BENSOUSSAN AVOCATS

PUBLIC

- Juriste
- Responsable juridique, DSI, chef de projet
- CIL, DPO

DURÉE :	1 jour
SESSIONS	22 janvier 21 mai 10 septembre 19 novembre
TARIF :	1020 € HT
CODE :	63141